

DIRECTION  
de la Réglementation

VESOUL, le

24 DEC. 1987

....3....<sup>e</sup> Bureau  
EJ/ND  
Poste 3671

RECEPISSE DE DECLARATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE

=====

POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

=====

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE,

- VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de ladite loi ;
- VU la nomenclature des installations classées annexée au décret du 20 mai 1953 modifié ;
- VU la déclaration en date du 05 novembre 1987, complétée le 20 novembre 1987, par laquelle la S.A. ISOROY LURE fait savoir qu'elle exploite en zone industrielle route de Luxeuil à LURE dans l'enceinte de l'usine neuf transformateurs et un condensateur contenant chacun plus de 30 l de P.C.B. ;
- CONSIDERANT que ces installations sont définies dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement sous la rubrique n° 355 A ;

DELIVRE RECEPISSE

à la S.A. ISOROY LURE

de sa déclaration du 05 novembre 1987

...../.....

L'intéressée devra se conformer aux prescriptions indiquées dans la notice annexée.

L'administration se réserve le droit de prescrire ultérieurement toutes mesures qu'elle jugera nécessaires dans l'intérêt de la salubrité et de la sécurité publiques.

Les installations dont il s'agit seront soumises à la surveillance du service départemental d'inspection des installations classées organisé conformément aux dispositions de l'article 33 du décret du 21 septembre 1977.

Le présent récépissé ne dispense pas l'intéressée de solliciter tous autres agréments pouvant être exigés par les lois et règlements en vigueur.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

POUR AMPLIATION,  
JR LE SECRETAIRE GENERAL ET PAR DELEGATION,  
L'ATTACHE, CHEF DU BUREAU



Claude REIN

FAIT A VESOUL, LE

24 DEC. 1987

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
POUR LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE  
ET PAR DELEGATION,  
LE SECRETAIRE GENERAL  
Philippe PIRAUT



Destinataires :

- S.A. ISOROY LURE Zone industrielle route de Luxeuil 70200 LURE
- M. le maire de LURE 70200 LURE
- M. le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche  
Région de Franche-Comté - 1ère subdivision de VESOUL  
Résidence "Le Ronsard" 31 rue Jean Jaurès 70000 VESOUL
- M. le Directeur Départemental de l'Equipement 70000 VESOUL